



DEPARTOUT Louis

Naissance : 2 mai 1916 - Brest (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1942

Résistance : [O.S Arsenal](#), [F.T.P.](#), [P.C.F.](#), [F.N](#)

Secteur(s) d'action : Brest

Arrêté, Torturé, Fusillé, Fusillé au Mont Valérien

Décès : 17 septembre 1943 - Suresnes (92)

Mort pour la France

Louis Théophile Departout réside dans sa jeunesse chez ses parents au 21 rue Lannouron à Brest. Électricien de formation, il travaille aux constructions navales à l'arsenal. Il épouse l'employée de commerce Marguerite Courtois, le 21 juin 1937 au Faou et de cette union naît leur fille Marie-Claude (1938-2018) l'année suivante. Hélas, son épouse succombe la même année, le 30 juin 1938. Le jeune veuf n'est pas mobilisé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, de par son stat d'*affecté spécial* de l'arsenal. Il reste à son poste et voit les Allemands occuper Brest. Familialement, Louis Departout s'est établi au 7 rue Lamartine au Relecq-Kerhuon où il refonde une famille avec Louise Jézéquel. De leur relation, naît leur fille Denise en 1940 et l'année suivante, Louis Departout épouse Louise Jézéquel, le 6 janvier 1941 au Relecq-Kerhuon. En janvier 1942, l'électricien et son épouse ont la joie mettre au monde une fille prénommée Gabrielle [1].

Selon certains documents administratifs, Louis Departout serait entré en juillet 1941 en Résistance. À ce jour, aucun élément n'a pu être trouvé pour accréditer cette thèse. D'après [Eugène Kerbault](#), il aurait participé en octobre et décembre 1941 aux grèves patriotiques de l'arsenal contre les exécutions de Châteaubriant, Nantes et du Mont Valérien. Cette défiance à l'égard de l'occupant se mue par un passage à l'acte et une entrée dans la résistance active au début 1942. Lors de la préparation de l'attentat de masse contre les sous-stations électriques de l'arsenal, l'[Organisation spéciale \(O.S\) de l'arsenal](#) propose à Joseph Ropars d'en être. Volontaire, il accepte d'y participer et le 26 mars 1942, il donne un coup de mains à [Paul Monot](#) et un autre résistant à l'identité inconnue, pour saboter la sous-station électrique de l'école de Maistrance. Le jour même, il aide son camarade [Lucien Kerouanton](#) - grillé dans cette opération - à sortir de l'arsenal. Avant que ce dernier ne quitte la ville précipitamment, [Joseph Ropars](#) et Louis Departout lui annoncent qu'ils le remplacent au sein du [Parti communiste français clandestin \(P.C.F.\)](#), en y adhérant.

En mai 1942, les groupes O.S de Brest disparaissent et se diluent dans les [Francs-tireurs et partisans \(F.T.P.\)](#). Avec cette nouvelle organisation, il participe le 14 juillet 1942 avec [Pierre Corre](#), [Pierre Le Bec](#) et [Paul Le Gent](#) aux sabotages des machines-outils de leur atelier à l'arsenal. Louis Departout aurait également participé à des actions à Morlaix et Lorient. Ceci reste à confirmer, aucun détail n'ayant pu être trouvé à ce sujet.

Le 1er octobre 1942, Louis Departout est arrêté à son domicile du Relecq-Kerhuon par quatre policiers français. D'abord interné à Pontaniou, il est transféré avec les autres prisonniers communistes au château

de Brest. Le 8 janvier 1943, alors qu'il est chargé avec [Joseph Ropars](#) de vider les baquets, les deux prisonniers tentent de prendre la fuite alors qu'ils se trouvent dans la cour du château. Ils sont hélas rattrapés par des gardiens de la paix français qu'ils les ramènent en cellule.

Fin janvier 1943, il est dirigé vers la prison Jacques-Cartier de Rennes en prévision de son jugement. Finalement remis aux autorités allemandes, il est jugé par le tribunal militaire allemand du Gross Paris. Durant sa détention, il aurait été torturé. Le 28 août 1943, il est condamné à mort pour diffusion de tracts et journaux anti-allemands, recrutement, sabotage par explosif d'une sous-station électrique, actes de terrorisme et sabotages dirigés contre les troupes d'occupation. Louis Departout est fusillé à la forteresse du Mont-Valérien, le 17 septembre 1943, aux côtés de [18 autres résistants communistes brestois](#). Leurs dépouilles sont transférées le jour même pour inhumation au cimetière d'Ivry-sur-Seine, où il repose toujours de nos jours.

En 1946, il est déclaré Mort pour la France et reçoit l'homologation au grade fictif de sergent. À titre posthume, il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de bronze et de la médaille de la Résistance française (1953). En son souvenir, la ville du Relecq-Kerhuon attribue son nom à une rue.

Publiée le jeudi 18 novembre 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil ([1E255](#)).
- Commune du Relecq-Kerhuon, registre d'état civil.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Louis Departout ([GR 16 P 175760](#)), aimablement transmis par [Edi Sizun](#) et dossier Procès des FTP de Brest (GR 28 P 8 57 29), aimablement transmis par Brigitte Snejkovsky (2023).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 31/10/1953](#)).
- La Dépêche de Brest, éditions du [26 juillet 1936](#), [6 juillet 1937](#), [7 juillet 1937](#), [25 septembre 1943](#) et [4 octobre 1943](#).
- Le Maitron, notice biographique de [Louis Departout](#).
- KERBAUL Eugène, *1270 militants du Finistère (1918-1945)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, *Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 - janvier 1943)*, édition à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France de Louis Departout ([AC 21 P 626092](#) et [AC 21 P 117366](#)) - **Non consultés à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Elle décèdera le 28 avril 1945, à l'âge de 3 ans.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>